

L'Afrique Centrale dans la Guerre: Les Etats-Fantômes ne Meurent Jamais

Patrick Quantin

Les Etats d'Afrique centrale, ainsi que dans l'ensemble du sous-continent, ont toujours été éloignés des modèles occidentaux. Leur qualification a d'ailleurs constitué un des points les plus discutés de la littérature africaniste. Beaucoup d'auteurs ont insisté sur leur caractère néopatrimonial (Bayart 1989, Médard 1991), leur faiblesse (Migdal 1988), leur effondrement (Zartman 1995).¹ Certains ont mis en doute l'existence même de structures étatiques et ont expliqué la régulation politique par des mécanismes extra-étatiques (Chabal et Daloz 1999).² Les différentes analyses convergent aujourd'hui pour admettre que ces Etats bien peu "weberiens" sont des enjeux, voire des trophées, plus que des instruments de domination et de pouvoir. Cependant, l'absence ou la faiblesse de l'"Etat weberien" en Afrique centrale n'épuise pas, loin de là, la question de l'Etat. Ainsi que le rappelle Reno, même quand il a cessé de remplir des fonctions "normales", l'Etat continue d'exister. Vidé de sa substance fonctionnelle, l'Etat demeure un enjeu interne et un interlocuteur sur la scène internationale. Même réduit à l'ombre de ce qu'il "devrait" être si les énoncés de Weber était vraiment universels, il survit à la disparition de ses fonctions régaliennes. Ces Etats-fantômes semblent immortels. Cette propriété extravagante est une clef pour la lecture des guerres d'Afrique centrale des années 1990.

Jusqu'à une période récente, ces Etats ont surtout été confrontés au problème du développement économique, un défi en face duquel ils se sont généralement avérés inadaptés. Les guerres civiles qui s'étaient déroulées avant 1990 étaient interprétées comme des conséquences de l'instabilité institutionnelle. Toutefois, la problématique du "développement" de l'Etat demeurait largement admise comme si ces deux concepts étaient inconcevables l'un sans l'autre.

Avec la généralisation de situations de guerre à l'échelle de plusieurs Etats et l'interconnexion des conflits qui a suivi le génocide rwandais de 1994, la question de l'Etat prend une nouvelle dimension. Elle oblige à reconsidérer la perspective selon laquelle celui-ci est d'habitude étudié en Afrique. En effet, il devient de moins en moins pertinent de l'étudier en partant de ses capacités internes. Le rapport Etat-société qui a alimenté la réflexion théorique sur l'Afrique s'avère aujourd'hui moins central. L'isolement d'un Etat dépourvu de ses "fonctions normales", y compris celles liées à la redistribution des prébendes, constitue un objet distinct. La mise en évidence de l'originalité des trajectoires de l'Etat en Afrique a mis en valeur le dynamisme de la société. Cependant, l'exploration des structures sociales renseigne finalement peu sur un Etat qui ne s'est pas enraciné dans cette société mais s'est installé ici et là de manière rampante, comme un "rhizome" (Bayart, 1989: 270).

L'"Etat faible" en Afrique se maintient grâce aux soutiens qu'apporte la reconnaissance externe. Aussi comprendre la pérennité de ce type de structure passe par la mise au jour des ressources spécifiques dont bénéficie le détenteur de la position de chef d'Etat par rapport aux entrepreneurs politiques concurrents que sont les hommes forts et les "seigneurs de la guerre".³ Or, la reconnaissance internationale s'accommode presque toujours des prises de pouvoirs violentes. Les Etats du Nord et les grandes organisations ne se montrent qu'exceptionnellement sévères quant à la légalité des gouvernements de fait dès lors que ceux-ci contrôlent les centres symboliques du pouvoir. Même si les critères de reconnaissance des Etats obéissent à des doctrines préétablies, l'expérience des successions en Afrique centrale durant les années 1990 démontre un grand pragmatisme face aux pouvoirs "de facto".

Cette renonciation à appliquer des règles de sélection marque une rupture par rapport au caractère contraignant et pointilleux qu'avaient pris quelques années auparavant les directives de la "conditionnalité démocratique". Les pressions exercées à partir de 1990 sur les gouvernements afin qu'ils se conforment aux pratiques des élections libres et concurrentielles ne sont plus à la fin de la décennie qu'un lointain souvenir. La disqualification des dirigeants qui ne se sont pas conformés à cette conditionnalité et ont continué de se livrer à des pratiques contraires aux règles élémentaires des droits de l'homme : Mobutu au Zaïre, Habyarimana et son entourage après son assassinat au Rwanda, par exemple, justifie la reconnaissance de pouvoirs de faits qui s'imposent par la conquête militaire. La reconnaissance des nouveaux détenteurs du pouvoir (Kabila et Bizimungi-Kagame) par les acteurs externes élude aussi bien la légitimité de leurs conquêtes que les capacités internes des nouveaux dirigeants à être un peu moins que ceux qu'ils remplacent les fondés de pouvoir d'Etats-fantômes.

La nécessité de désigner un interlocuteur – et un seul – sur la scène internationale profite aux entrepreneurs politiques qui savent le mieux établir des alliances avec des soutiens extérieurs. Ces alliances peuvent aussi bien concerner les

gouvernements que des entreprises commerciales intéressées par l'exploitation des richesses locales (Strange 1996). Sur ce dernier type de stratégies essentiellement commerciales, W. Reno a proposé un modèle explicatif qui peut s'appliquer à plusieurs Etats de la région : Angola, Zaïre/RDC, par exemple (Reno 1997). Le modèle du "weak state and commercial alliances" renforce l'hypothèse de la survie de l'Etat africain à travers la privatisation (Hibou 1988). Toutefois, il convient de ne pas perdre de vue l'importance essentielle des relations entre Etats, et plus particulièrement entre Etats-fantômes et bureaucraties gouvernementales du Nord pour restituer le processus politique dans sa totalité.

Dans certains cas, la disqualification de l'adversaire sur la scène internationale repose sur des faits beaucoup moins accablants que le génocide du Rwanda. Au Congo Brazzaville, les accusations portées contre Lissouba et son gouvernement entre 1992 et 1997 reposent sur des interprétations équivoques. Celles-ci servent surtout à éluder les interrogations portant sur la légitimité des entreprises de déstabilisation menées par les hommes forts concurrents du président élu en 1992: Kolélas et Sassou, dès 1992, puis Sassou seul, à partir de 1997. Il en va de même en Angola. L'accusation de "génocidaire" portée contre Savimbi par le gouvernement de Luanda reprend l'argumentaire des massacres du Rwanda de 1994. Il s'agit de minimiser ceux qui ont été accomplis par le MPLA. Ainsi, au sortir de la période de la "conditionnalité démocratique" (1990-93), tous les gouvernements d'Afrique centrale sont-ils déficitaires en terme de légitimité internationale. Cette situation renforce considérablement leur "extraversion" puisqu'ils doivent sans cesse convaincre l'extérieur qu'ils sont les ultimes remparts contre l'effondrement définitif.

Il convient alors de dégager, dans cette perspective, les logiques originales autour desquelles s'organisent le jeu et les stratégies des multiples acteurs intervenants dans les conflits récents d'Afrique centrale. Comment se situent-ils par rapport à l'Etat?

Il s'agit aujourd'hui de conflits qui ne sont plus circonscrits au sein des frontières d'un Etat. Les guerres civiles de la région étaient demeurées à l'époque de la guerre froide des conflits internes. Ce fut le cas depuis le Congo Kinshasa des années 1960 jusqu'à la guerre de trente ans de l'Angola en passant par les guerres qui se sont déroulées dans le "glacis" sud-africain: Mozambique, Namibie, Zimbabwe. Dans les années 1990, apparaissent des conflits de plus en plus étroitement emmêlés. Ils font surgir une nouvelle arène politique continentale différente de celle qui était dessinée auparavant tant par la guerre froide que par les institutions telles que l'OUA et les organismes d'intégration régionale. Cette nouvelle situation fait appel à des analyses originales qui ne sont pas celles que peut offrir le point de vue classique des relations internationales. Elle exige de centrer l'analyse sur l'interface entre l'interne et l'externe pour montrer les ambiguïtés de la territorialité et de la souveraineté de ces Etats (Badie, 1995).

Ceci conduit à analyser une conjoncture critique, une période durant laquelle les pratiques routinières de régulation politique sont particulièrement inopérantes. L'identification des acteurs permet de repérer les propriétés de chacun ainsi que la configuration de leurs arrangements. Le trait saillant que l'on retiendra pour dégager cette originalité tient dans un paradoxe.

D'abord, les Etats comme cadre de la régulation politique sont dépassés. Réduits à leur ombre, ils sont incapables de revendiquer le rôle de "gendarme". En ce sens, ce sont des "Etats-fantômes" qui ne disposent que de l'image virtuelle des prérogatives fonctionnelles de l'Etat "weberien".⁴ Ils peuvent manipuler des instruments de coercition non négligeables, mais leur légitimité n'est pas reconnue sur l'ensemble du territoire. De plus, ils ne sont pas capables d'imposer un ordre (y compris dans les zones contrôlées par leurs propres forces, souvent des milices indisciplinées).

D'autre part, ces mêmes Etats, ou plus précisément les insignes et les privilèges internationaux de la souveraineté qui s'y rapportent, sont l'enjeu principal de tous les acteurs de premier rang engagés dans les conflits armés. Un raccourci exemplaire de ce deuxième terme du paradoxe de l'Etat-fantôme consiste à rappeler que la prise du palais présidentiel est l'objectif principal des guérillas africaines actuelles même si les logiques lourdes sont largement de type patrimonial (Reno 1997).⁵ Dans les conflits d'Afrique centrale contemporains, les chefs d'Etat africains qui perdent le contrôle de la ville-capitale ne continuent pas le combat sur une autre portion du territoire national où ils pourraient organiser une résistance. Ils ne se replient même pas dans leur région d'origine où ils pourraient continuer la lutte. La dimension symbolique prend le pas, dans l'ordre de la stratégie, sur les mécanismes matériels sous-jacents. C'est la raison pour laquelle, contrairement à un regard porté d'Occident qui n'y verrait que les illusions d'un théâtre d'ombres, les acteurs croient – et ont intérêt à croire – aux Etats-fantômes. Le contrôle d'une zone riche – en diamants ou en or, par exemple – sur laquelle s'installe un seigneur de la guerre ne donne pas lieu à une sécession qui pourrait revendiquer de nouveaux découpages territoriaux. Au contraire, de telles enclaves servent de base à un projet de conquête dont l'unique but est la prise du palais présidentiel et du pouvoir d'Etat, selon le modèle expérimenté en Sierra Leone et en Angola. Dans le premier de ces cas, la stratégie a abouti à la victoire de Charles Taylor; en Angola, les longues années de la guerre ont montré qu'aucun des camps en présence n'était prêt à partager le pouvoir.

Pour établir le rôle des Etats fantômes en Afrique centrale, il convient, tout d'abord, de retracer les conditions dans lesquelles se développent les guerres en chaîne des années 1990.⁶ Le début de la période de généralisation du conflit est marqué par le déclenchement de la rébellion contre Mobutu lancée dans l'Est du Zaïre en octobre 1996. Toutefois, cet événement s'inscrit dans la continuité d'une multitude de tensions préexistantes dont le génocide de 1994 au Rwanda constitue

le maximum d'amplitude. En fait, il n'y a pas d'origine identifiable ; les crises nationales sont entraînées à partir de cette période dans un rythme commun alors qu'elles obéissaient auparavant à des temporalités spécifiques, plus ou moins isolées dans des territoires ou dans des régions.

En octobre 1996, lorsque se met en place la coalition qui va renverser le régime de Mobutu, la plupart des Etats de la région connaissent déjà des situations de guerre civile. L'"implosion" du Zaïre a pour effet d'accélérer l'interconnexion de ces conflits nationaux. Il ne s'agit donc pas d'une seule guerre. Il n'existe pas d'alignements précis autour entraînant la polarisation stable de deux camps. Il n'existe pas vraiment de pays neutres,⁷ mais plutôt d'une arène dans laquelle les dérèglements de la souveraineté et de la territorialité des Etats fait coexister des guerres au sein de sociétés qui ont leur trajectoire propre. Il paraît plus correct dans ces conditions de parler "des guerres" d'Afrique centrale quand bien même il existe une forte communication entre chaque conflit.

La définition de l'espace géographique dans lequel s'inscrivent ces conflits ressortit également à une définition extensible. Cet espace échappe à des localisations très précises. Dire qu'il existerait un épicycle dans la région des Grands Lacs est une image n'est qu'une image qui réduit la complexité du processus. Les limites marquées par des frontières territoriales des belligérants déclarés ne suffisent pas à circonscrire le champ politique du conflit. La structure en réseaux des acteurs de la crise est étrangère à un repérage basé sur la contiguïté et la continuité spatiales. C'est ce qui fait la différence entre une logique de réseaux en chaîne et une logique territoriale. Des acteurs éloignés dans l'espace peuvent jouer un rôle de premier plan malgré leur absence des zones de guerre. C'est pourquoi, en faisant référence aux "guerres d'Afrique centrale", le champ couvert comprend aussi bien le Zaïre/RDC et ses voisins que des pays africains appartenant géographiquement à d'autres régions que le centre du continent : l'Afrique du Sud, l'Erythrée, le Tchad ou le Burkina-Faso, pour n'en citer que quelques-uns.

En proposant une lecture des guerres d'Afrique centrale à la lumière de la problématique des "Etats-fantômes", l'intention n'est pas de montrer que tous les Etats africains correspondent à ce modèle. Nombreux sont ceux qui disposent de capacités internes appréciables, qui contrôlent un ordre politique au sein des sociétés, dont les dirigeants disposent d'une légitimité fondée sur l'acceptation populaire et dont l'existence n'est pas suspendue à la reconnaissance de la communauté internationale. La notion d'"Etat-fantôme" a ici une fonction paradigmatique en ce sens qu'elle permet de poser un modèle abstrait contenant les caractéristiques extrêmes vers lesquelles tendent plus ou moins certains Etats dans le monde, et pas seulement en Afrique. En fait, ces Etats se situent sur un continuum tendu entre le type-idéal de l'Etat bureaucratique légal-rationnel et celui de l'Etat-fantôme. Leur participation à une guerre est un révélateur qui permet de mieux préciser la structure et les propriétés de ce dernier type.

Il importe tout d'abord de préciser le déséquilibre entre capacités internes et reconnaissance externe qui sont le propre des Etats-fantômes. Ensuite, il convient de montrer comment les guerres civiles entretiennent leur persistance. Leur relation avec l'échec des démocratisations fournit des éléments d'interprétation complémentaire. La logique des réseaux en chaîne et l'instrumentalisation de l'ethnicité constituent d'autres caractéristiques remarquables de ces Etats pas comme les autres qui continuent de vivre après leur mort.

1. Etats fantômes, capacités internes et reconnaissance externe

Si la notion d'Etat-fantôme n'existait pas il aurait fallu l'inventer pour désigner le Zaïre de Mobutu. Les dernières années du règne de ce dernier en firent le modèle accompli. L'Etat zaïrois, au terme d'une longue évolution, incarne aux alentours de 1990 l'antithèse d'un Etat exerçant sur la société une domination "légalisationnelle" telle que la décrirait Max Weber⁸ Il a perdu toute rationalité bureaucratique et ne gère aucune politique publique. Les autorités ne se réfèrent à aucune légalité et le détenteur du pouvoir utilise ses ressources à des fins illégales telle que l'émission de fausse monnaie (Braeckman 1991, Willame 1992). Le territoire n'est plus contrôlé que de manière discontinue : sur les taches de la fameuse "peau de léopard". Les différentes zones économiquement actives n'échangent plus entre elles à cause de la quasi-disparition des moyens de communication internes. Par contre les flux s'établissent sur les frontières, tout particulièrement dans l'Est du pays qui s'intègre complètement à la région des Grands Lacs avec des débouchés vers l'Océan Indien. Pendant les années chaotiques qui s'étendent entre l'ouverture de la conférence nationale et la chute de Mobutu, de 1990 à 1997, l'absence de démembrement politique du territoire national intrigue les observateurs.

Pourtant, dans ce tableau désarticulé, Mobutu Sese Seko à la tête d'un Etat-fantôme dispose des prérogatives d'un chef d'Etat qui a de l'influence à l'échelle du continent. Il est tenu à distance par ses alliés américains et belges et privé d'aide internationale à la suite de son détournement de la transition démocratique. Cependant, il retrouve à l'occasion des événements de 1994 au Rwanda, et grâce à la France qui le remet en selle, une position de poids dans la région (Yates 1997). Jusqu'à sa chute, il a bénéficié des rentes provenant du pillage des richesses nationales et d'une reconnaissance internationale lui permettant de négocier avec les plus grandes puissances (Reno 1998).

Les Etats voisins immédiats du Zaïre sont aussi devenus, à des degrés variables, des Etats-fantômes. Les mieux organisés disposent d'une force armée en ordre de marche : c'est le cas de l'Angola, du Rwanda et de l'Ouganda. Cette caractéristique leur offre des possibilités d'intervention sur l'immense territoire central en déshérence. Cependant, l'existence de cette capacité interne de coercition est la contrepartie des guerres civiles qui règnent chez eux. A l'intérieur, leur pouvoir

respectif est contesté par la force. Cette situation les prive de la détention du monopole de la violence physique sur leur propre territoire (Guichaoua 1997).

Les autres Etats de la région présentent les mêmes caractéristiques d'effondrement que le Zaïre/RDC. Le Congo-Brazzaville a disposé d'un appareil étatique assez cohérent jusqu'en 1990. Le parti unique et l'armée assuraient un maillage serré de la société et fournissaient durant les périodes fastes des redistributions de la rente pétrolière à de larges couches de la population. Mais ce système à bout de souffle finit d'être démantelé durant la transition démocratique, en 1991-92. L'armée éclate alors entre les différentes factions qui contestent le pouvoir de Lissouba et le pays n'est plus gouverné. La rente pétrolière est au centre du conflit interne.

En République Centrafricaine, les capacités internes d'administration et de contrôle du territoire sont demeurées, sans interruption depuis 1960, sous le contrôle étroit de la France. Les moyens en furent les garnisons de Bangui et de Bouar, la coopération civile et la présence de conseillers français à la présidence. Le départ des troupes françaises, en 1997, transforme insensiblement cet "Etat fantoche" en un "Etat-fantôme" dans lequel le contrôle de l'exploitation du diamant est l'enjeu central des luttes politiques internes.⁹

Le Soudan et le Burundi sont à peine un peu plus éloignés du modèle pur de l'Etat-fantôme parce qu'ils ne disposent pas de richesses minières équivalente permettant de polariser les conflits internes. D'autre part, les guerres civiles qui s'y déroulent diminuent considérablement les capacités internes de gouvernance. Le premier doit affronter l'hostilité des Etats Unis qui le considèrent comme le point d'appui du terrorisme d'inspiration islamiste. Le second voit ses voisins, surtout la Tanzanie, appliquer avec rigueur jusqu'en 1999 les mesures d'embargo décidées après le coup d'Etat de Buyoya. La Zambie, enfin, pourrait faire figure d'Etat à capacités internes si la reprise de la guerre en RDC en 1998 n'avait pas mis au jour son extrême faiblesse. Il est en effet apparu qu'elle était incapable de mobiliser son armée qui n'a pas suivi d'entraînement depuis vingt cinq ans et dont les équipements sont hors d'usage.

La faiblesse des capacités internes et la lutte pour la reconnaissance internationale ne sont pas les traits exclusifs du Zaïre/RDC et de ses proches voisins. Ceux-ci se retrouvent chez d'autres belligérants engagés dans le conflit qui oppose Kabila à ses anciens alliés de l'Est à partir d'août 1998. Le Tchad, le Zimbabwe et la Namibie présentent à des degrés divers les signes distinctifs de gouvernement contrôlant péniblement leurs difficultés internes. Pour eux, l'engagement dans un conflit lointain est une fuite en avant. Ceci est d'autant plus remarquable pour le Zimbabwe qui disposait jusqu'à une période récente d'une bureaucratie efficace. Ce pays s'engage dans la guerre aux côtés de Kabila à un moment où ses capacités internes déclinent significativement et où la légitimité de son élite au pouvoir est attaquée par la contestation locale.

Dans tous les cas, ces Etats ont des régimes néopatrimoniaux reposant sur la

personnalisation du pouvoir et le clientélisme. Tous également ont opposé des résistances très fortes aux tentatives de démocratisation. Ils présentent des structures du pouvoir segmentées qui sont propres aux systèmes politiques autoritaires fondés sur la redistribution inégale des rentes de l'Etat. Il n'y existe pas (ou très exceptionnellement) des oppositions politiques pacifiques. La classe politique s'y confond avec une nomenklatura qui ne peut pas survivre sans les bénéfices de l'Etat. Elle se rallie en bloc aux vainqueurs des luttes pour le pouvoir d'Etat. Ces luttes sont jouées en dehors des institutions politiques. Ne pouvant pas mobiliser selon les modalités de la politique institutionnalisée telles que les partis politiques, ni recourir aux procédures de régulation et d'arbitrage telles que les élections, la contestation du pouvoir dans les Etats-fantômes passe par la guerre civile.¹⁰

Vers 1996, au moment où les conflits locaux d'Afrique centrale se nouent dans un réseau qui recouvre une partie du continent, les Etats de la région sont déjà presque tous engagés depuis longtemps dans des guerres civiles. Les guerres d'Afrique centrale sont des guerres civiles en chaîne qui ont des causes internes et pour lesquelles la logique de la guerre "classique", avec le territoire comme enjeu, n'a pas de sens.¹¹

2. Omniprésence des guerres civiles

Dans les Etats-fantômes, la pérennité de l'institution étatique ne dépend pas de la capacité des gouvernants à maintenir la paix civile.¹² L'existence de l'insécurité sous des formes diverses et à des degrés variables n'a pas d'effet direct sur le soutien que peut apporter la population au gouvernement. D'abord parce cette insécurité existait déjà avant l'avènement de la plupart des dirigeants actuels ; ensuite parce que les habitants n'ont pas d'autres moyens de faire connaître leur désaccord qu'en participant eux-mêmes à des mouvements contestataires plus ou moins violents.

Les Etats qui s'engagent dans les guerres d'Afrique centrale ne mettent donc pas en péril des équilibres internes qui risqueraient de chasser les gouvernants du pouvoir. Au contraire, la plupart des groupes au pouvoir vivent de l'économie de la guerre et verraient leur position remise en cause si la guerre se terminait. Ce processus a été décrit par de nombreux auteurs (Messiant 1997, Vallée 1999) en Angola où la durée du conflit a fourni un site d'expérimentation de l'Etat-fantôme particulièrement actif.¹³ L'économie de la guerre est l'un des principaux ressorts des Etats-fantômes. La mise en place de tels dispositifs à l'intérieur des sociétés au cours de guerres civiles a ensuite été étendue à des zones plus vastes, trans-étatiques.

La guerre civile est présente au Rwanda de manière cyclique depuis l'indépendance. Toutefois, elle prend la forme d'un conflit militaire décisif avec les premières offensives du FPR lancées depuis l'Ouganda en 1990 (Prunier 1997, Guichaoua 1997). Au Burundi, elle est réactivée avec l'assassinat du Président

Ndadaye en 1993. En Ouganda, Y. Museveni doit faire face à plusieurs rebellions armées depuis qu'il a pris le pouvoir en 1986. Au Soudan, le gouvernement de Khartoum entretient une guerre dans le Sud et s'adonne à la pratique des "sanctuaires croisés" avec la plupart de ses voisins. La dissémination des guérillas qui en résulte concerne le Tchad, l'Ethiopie, l'Ouganda et même l'Égypte. La République Centrafricaine ne connaît pas de guerre civile mais des mutineries selon un rythme cyclique. Son territoire est abandonné aux coupeurs de routes et aux braconniers.

Le Congo-Brazzaville connaît une guerre de milices illustrant le scénario des combats entre seigneurs de la guerre pour la conquête de la capitale. Cet objectif ouvre l'accès aux bénéfices de la rente pétrolière dont les gisements sont pourtant situés sur une autre partie du territoire.¹⁴ La Namibie est sortie de la guerre avec son indépendance tardive mais subit les débordements de la guerre en Angola. Le Zimbabwe a connu durant les années 1980 les événements du Matabeleland pendant lesquels l'armée régulière a commis des massacres de civils. Il a ensuite été associé à la pacification du Mozambique. Jusqu'au milieu des années 1990, des éléments de la RENAMO opéraient encore des incursions dans l'Est de son territoire. Rares sont les pays qui, tels la Zambie, le Malawi ou la Tanzanie sont restés préservés des conflits internes armés.

Dans ces conditions, la continuation de la guerre sur le territoire du Zaïre / RDC correspond à un développement normal de la circulation des groupes armés et des intérêts économiques sur un espace dont les frontières sont effacées. Tout comme Mobutu a pu prolonger son règne pendant un septennat, de 1990 à 1997 en "organisant" le chaos dans le pays, son successeur ne peut se maintenir qu'à travers un statu quo du même type. Durant la conférence nationale zaïroise, Laurent Désiré Kabila est politiquement invisible (Willame 1998). Il ne commence à exister qu'à travers la guerre d'octobre 1996 en prenant la tête de l'AFDLC avec l'appui de Museveni.¹⁵

Pendant la courte période de paix relative, de mai 1997 à août 1998, sa capacité à asseoir son autorité à Kinshasa est faible. Ses rapports avec les institutions existantes : administration, partis politiques, mouvements de défense des droits de l'homme, églises, etc. sont médiocres, voir conflictuels. Passés les premiers jours qui suivent l'entrée des forces de l'Alliance dans Kinshasa, le désenchantement est manifeste (Wamba 1998) Il en va de même sur le plan extérieur où Kabila perd progressivement ses meilleurs soutiens - Afrique du Sud, Etats Unis - tandis qu'il échoue dans sa tentative de reprise de contrôle du territoire et qu'il s'enferme dans les promesses non tenues à propos du partage de la rente minière avec différents partenaires.

Selon la logique propre de l'Etat-fantôme, c'est le retour à la guerre qui rétablit le charisme chancelant de Kabila dans l'Ouest du pays. Certes, la reprise des hostilités à la suite de la rupture définitive avec les alliés rwandais et ougandais

menace-t-elle à terme son contrôle de l'Etat. Cependant, la prolongation d'une conjoncture critique permet la perpétuation des professionnels de la guérilla au détriment des politiciens classiques tels que Tshisekedi. La riposte à l'offensive aéroportée menée par les Rwandais, les Ougandais et les Banyamulenge sur le Bas-Zaïre en août 1998 a été l'occasion pour Kabila de se poser en défenseurs des intérêts des populations locales contre les visées d'une invasion étrangère. En même temps, il rétablissait une sorte de diabolisation des Tutsi. Ceux-ci se présentaient dès lors comme des agresseurs après avoir bénéficié d'une présomption d'innocence absolue, du moins dans l'opinion publique internationale, depuis le génocide de 1994. En appelant au pogrome des Tutsi, le gouvernement de Kabila a tiré parti de l'unidimensionnalisation de l'identité en période de crise politique. Il a renoué avec les pratiques mobutistes des années 1990.

Les méfaits et les exactions, ou ce qui est présenté comme tel, de la coalition anti-Kabila dans les zones orientales qu'elle occupe, renforce l'acceptation du gouvernement de Kinshasa. Même si ce dernier ne profite probablement pas d'une large adhésion populaire, il se trouve provisoirement à l'abri un mouvement de mobilisation qui, la paix revenue, pourrait s'élever pour demander des élections libres. Ainsi, cette gestion à court terme de la crise politique renforce-t-elle les détenteurs du pouvoir dans la capitale au lieu de les affaiblir. Cette propriété n'est pas le privilège de la scène politique zaïro-congolaise. Elle appartient aux caractéristiques de tous les Etats-fantômes de la région.

Des analyses très proches peuvent être faites en Angola, au Rwanda, en Ouganda ou au Burundi. Dans ces sociétés, les fractions de l'élite au pouvoir savent qu'elles n'auraient aucune chance de s'y maintenir durablement dans un contexte de recrutement lié à la compétence bureaucratique et/ou aux impératifs démocratiques. Il en découle une sélection d'un type particulier de personnel politique. Cette sélection favorise ceux qui ont une expérience militaire et sont habiles dans l'exercice des activités informelles flirtant avec la criminalisation (Bayart, Ellis, Hibou, 1997). Cette tendance est la contrepartie structurelle d'une "fuite des cerveaux" qui voit s'installer dans l'exil définitif les intellectuels et les hauts cadres, plus classiques dans leur formation et moins portés vers un mode de vie aventureux. Cependant, la principale conséquence de l'omniprésence des guerres civiles dans les sociétés dotées d'Etat-fantôme se trouve dans la place prépondérante occupée par les fractions les plus appauvries de la jeunesse masculine.

La revanche des "cadets sociaux" est un thème récurrent du politique en Afrique (Bayart 1989, Mbembe 1985). Avec l'expansion des guerres civiles et l'installation des sociétés dans l'insécurité permanente s'opère un basculement des hiérarchies sociales existantes. Ce basculement s'opère au détriment, non seulement des détenteurs de capital symbolique (diplômes) ou statutaire (fonctionnaires), mais surtout des plus jeunes contre les plus vieux. Cette tension est à l'œuvre au sein des

conflits familiaux et mène parfois à l'exécution d'un "vieux".¹⁶ Ce changement se retrouve dans la manière dont est pratiquée la guerre et dont se déroule la mobilisation. En l'absence d'armées régulières disciplinées et équipées, les seigneurs de la guerre ne peuvent empêcher leurs troupes recrutées parmi les plus jeunes de se rémunérer en recourant à des pillages systématiques. S'y ajoute l'impunité à l'encontre des pratiques de la jungle urbaine telles que la consommation de drogues utilisées à des fins guerrières. Le viol et la torture, les tueries en masses,¹⁷ concourent à donner au contexte une ambiance anémique. Les suites du génocide rwandais ont tristement montré que si un crime d'une telle ampleur n'a pas été reproduit, la violence sans limite et les massacres n'étaient l'apanage d'aucun camp.

Au sein de ce dérèglement du contrôle social où même les freins et les tabous "traditionnels" volent en éclats, l'autonomisation des bandes armées échappant au commandement de ceux qui les ont armées initialement donne une configuration originale à ces guerres civiles.¹⁸ Les milices sont les armées des Etats-fantômes, mais elles n'accomplissent cette fonction qu'à temps partiel. Le reste du temps elles harcèlent des sociétés sans protection.

Une scène des combats de Brazzaville illustre cette thèse de la primauté de la dimension sociale de la guerre. Durant une journée de juillet 1997 les combattants des milices rivales décidèrent, apparemment sans prendre l'avis des directions politiques, un cessez-le-feu durant lequel ils purent accélérer les pillages sans être perturbés par les armes. Ils pactisèrent même en reprochant à leurs chefs de les envoyer se faire tuer tandis que ceux-ci avaient mis leurs enfants à l'abri à l'étranger (Osséhi, 1998).

Ce type de situation attire l'attention. Son dévoilement oblige à prendre des distances par rapport à des interprétations qui verraient dans les mobilisations politiques le seul résultat de l'instrumentalisation de l'ethnicité (ou de la jeunesse, ou d'autres clivages encore ...) par les entrepreneurs politiques. Cette autonomie relative des logiques de la violence physique montre les limites des appareils politiques, ceux des Etats comme ceux des oppositions et des rebellions. Elle explique par la même occasion la difficulté de mettre en œuvre des protocoles de retour à la paix. Il en va ainsi de la persistance de la violence périphérique dans la RDC de L.D. Kabila bien avant la défection des membres de son entourage soutenus par le Rwanda et l'Ouganda. De même, la mise aux pas des milices victorieuses continuant leurs exactions à Brazzaville (où se trouve ce qui reste de richesses) pose-t-elle, après octobre 1997, des problèmes à peu près aussi ardues à D. Sassou-Nguesso que le combat contre les milices d'opposition qui ont pris le maquis dans le Sud.

Cet effacement des normes et des valeurs, cette érosion des solidarités sociales et cet éclatement en groupes antagonistes correspondent à un moment des sociétés d'Afrique centrale : celui qui suit immédiatement l'échec des transitions

démocratiques. Il convient de s'interroger sur la relation qui peut exister entre cette observation généralisable à l'ensemble de la région et l'installation des différents Etats-fantômes dans les guerres civiles en réseau.

3. L'échec de la démocratisation et la logique des réseaux en chaîne

Ces guerres civiles n'ont pas éclaté parce que les transitions démocratiques avaient échoué. Une telle vision serait beaucoup trop simpliste. Néanmoins, il existe un lien entre ces deux types de conjoncture politique en Afrique centrale : il s'agit de périodes critiques. A la surface des événements, les situations sont fort dissemblables d'un Etat à un autre. Certains pays sont en pleine guerre civile au début des années 1990 : c'est particulièrement le cas de l'Angola et du Rwanda ainsi que du Soudan. Dans les deux premiers cas, le projet de démocratisation est conçu comme une étape des négociations de paix.¹⁹ Mais ces projets tournent court. Ils n'aboutissent pas au résultat escompté comme au Mozambique où la RENAMO, mouvement armé rebelle accepte d'être transformé en parti politique respectant les nouvelles institutions. Les transitions échouent, largement parce qu'elles sont "sabotées" par les éléments les plus durs qui ont tout à perdre d'une sortie de l'autoritarisme.²⁰

Pourtant, des transitions aboutissent, ici et là, à la mise en place de nouveaux pouvoirs élus à la suite d'élections libres et compétitives. C'est le cas au Burundi avec l'élection d'un président hutu et au Congo Brazzaville avec celle de Pascal Lissouba. Toutefois, ces deux expériences tournent court. A Bujumbura, l'expérience de démocratisation ne survit pas longtemps à l'assassinat du président Ndadaye en 1993 et à la disparition de son successeur. Un coup d'Etat ramène le major Buyoya et les militaires au pouvoir. A Brazzaville, le fonctionnement du nouveau régime est enrayé dès les premiers mois de sa mise en place. Il agonise pendant cinq années avant que Denis Sassou-Nguesso ne s'empare de nouveau du pouvoir avec l'appui des Angolais en octobre 1997. Politiquement, ces scénarios ressemblent fort aux précédents. Les groupes les plus étroitement liés à la pratique de la guerre se sont avérés les plus aptes à s'emparer des rênes des Etats-fantômes abandonnés provisoirement à des élus du suffrage universel.

Au Zaïre/Congo, l'interprétation locale de la démocratisation a suivi un cours plus incertain. Les partis politiques ont continué de mener l'expérience d'une conférence nationale tandis que Mobutu utilisait tous les moyens à sa disposition pour casser cette entreprise de régénération du système politique. Au bout du compte les partis politiques sont sortis vaincus, malgré la chute de Mobutu. L'entreprise de conquête récupérée par Kabila a conduit à l'interruption de toute tentative de démocratisation et à une répression sans précédent des partis politiques. A Kinshasa aussi, les spécialistes de la guérilla et des alliances commerciales à court terme se sont emparés des commandes d'un Etat-fantôme.

Les autres pays de la région offrent des variantes à ce scénario. Aucun n'a réussi

une expérience de consolidation démocratique. Parmi ceux qui ne sont pas contrôlés par des seigneurs de la guerre et dont les dirigeants ont été désignés par des élections libres, tels que Nujoma en Namibie, Mugabe au Zimbabwe ou Chiluba en Zambie, les institutions démocratiques sont dans une situation de "survie".²¹ Aucun de ces régimes ne démontre des capacités à réussir une consolidation démocratique. Au contraire, les groupes au pouvoir sont régulièrement critiqués pour leur corruption. Les présidents font preuve d'autoritarisme et recourent à des procédés illégaux pour prolonger leur position au pouvoir.²²

Dans cette partie du monde, les tentatives de démocratisation n'ont pas transformé des Etats néopatrimoniaux autoritaires en régimes d'Etat de droit. Tout s'est passé au contraire comme si le temps – éphémère – des démocratisations n'avait été qu'un ultime répit avant celui des Etats-fantômes. Les corrélations sont bien établies. Les relations de causalité sont à discuter.

Dans l'Etat néo-patrimonial, la compétition pour le pouvoir est confinée au sein d'une élite étroite. La participation politique²³ est manipulée ou inexistante. Les affaires de l'Etat sont de plus en plus déconnectées des demandes de la société globale tandis qu'elles sont d'une manière croissante orientée vers les relations avec l'extérieur. La tâche principale du gouvernement consiste à négocier avec des partenaires étrangers les rentes qui permettent la survie de l'Etat néo-patrimonial. Il s'agit principalement de l'aide publique au développement et des contrats avec les sociétés exploitant les richesses locales (pétrolières, minières, forestières, etc.). Ce mode de fonctionnement facilite l'insertion des élites politiques dans des réseaux africains et internationaux tandis qu'il rend sans intérêt le travail des relations avec la population locale. De ce point de vue, la réforme des institutions visant à introduire la responsabilité des gouvernants devant la population et à ouvrir la concurrence par la voie du multipartisme menace le fonctionnement des réseaux mis en place. Un système politique démocratique impose une prise en compte de la population et du territoire par les gouvernants.²⁴ Ces contraintes le rendent insupportables aux élites politiques sortantes qui ne peuvent pas s'y adapter sous peine d'être détrônées à terme par des entrepreneurs politiques locaux bien mieux enracinés dans les terroirs.²⁵ Le seul terrain sur lequel les "grands hommes" des régimes autoritaires peuvent s'imposer au sortir d'une transition démocratique sont ceux du financement de la violence qui rend impossible la continuation du jeu électoral pacifique. Ces processus commencent avec le financement de milices ; ils s'imposent à travers les guerres civiles qui offrent des possibilités de pérennisation de l'ancien système politique et de son fonctionnement en réseaux.

Les dirigeants des Etats-fantômes n'ont pas de soutien populaire ; ils n'en ont pas besoin. Ils peuvent à l'occasion recourir à différentes formes de manipulations pour utiliser les populations dans leurs stratégies ; le plus souvent pour s'en servir comme otages. Ils pratiquent l'instrumentalisation de l'ethnicité. Par contre, il leur

est indispensable d'entretenir des relations avec l'extérieur. le maintien de ces relations s'accompagne d'un travail sur leur propre image qui les conduit à payer très cher les services de "lobbyistes".²⁶ guerre de propagande double les actions strictement militaires. A la différence de ces dernières, elle se joue loin des territoires africains, auprès des milieux influents du Nord et aussi dans les opinions publiques de ceux-ci.²⁷ Il en résulte une exclusion presque totale des populations locales dans la prise de décision, bien que celles-ci soient immergées dans la guerre et en soient les seules victimes.

L'importance de cette extraversion fait que les guerres d'Afrique centrale fournissent un tableau étonnant de réseaux en chaînes tissés par les acteurs étatiques et leurs concurrents.²⁸ La particularité de ces réseaux provient d'abord de leur structure particulière. Ensuite, ils forment des chaînes instables qui n'établissent que des équilibres précaires et ne garantissent pas contre l'incertitude des alliances.

Ces réseaux sont en chaîne, c'est-à-dire que les partenaires développent des relations strictement bilatérales qui fonctionnent par contact immédiat mais ne communiquent pas entre elles. "A" entretient des relations avec "B" et avec "C", n'implique pas que "B" et "C" développent des échanges ; ils peuvent très bien être en guerre l'un avec l'autre. Ainsi, à partir de juillet 1998 et de la rupture entre Kabila et ses alliés de l'Est, se cristallise un vaste réseau qui regroupe des chaînes préexistantes auparavant incompatibles. L'UNITA de Jonas Savimbi devient le nœud de jonction de deux réseaux ennemis. D'une part, ce mouvement est lié avec le réseau qui gravitait autour de Mobutu jusqu'à la chute de ce dernier. Il est relié aux rescapés des Forces Armées Zaïroises, à celles du Rwanda avec les Interahamwe. Ce réseau communique avec d'autres soutiens externes tels que les réseaux français issus des différentes filières : Foccard, Elf, etc, ainsi qu'avec les chefs d'Etat africains qui y sont liés mais agissent largement pour leur propre compte : Togo, Burkina-Faso, Maroc, etc. Simultanément, l'UNITA reçoit le soutien du Rwanda et de l'Ouganda qui sont intéressés par l'ouverture d'un front occidental et par le harcèlement de la principale force aux côtés de Kabila, l'armée du MPLA. Ce réseau s'impose jusqu'au Congo Brazzaville où il retrouve l'alliance avec les forces favorables à Pascal Lissouba. Sur les rives du Golfe de Guinée, au milieu des gisements de pétrole, l'enchevêtrement de ce réseau en chaîne devient inextricable. Cette situation contraint les sociétés pétrolières à financer tous les camps pour ne pas risquer d'indisposer un gagnant imprévu.

La coalition en faveur de Kabila n'est pas moins étonnante car elle repose sur alliances entre des acteurs qui n'ont pas de buts communs. Tous ces réseaux sont très fragiles, non seulement parce qu'ils constituent des regroupements hétérogènes, mais aussi parce qu'ils reposent sur des acteurs dont la crédibilité est généralement faible. Par exemple, nombreux sont ceux qui jouent le double jeu comme les officiers angolais qui vendent des armes et du carburant à l'UNITA. Tous les acteurs de ces réseaux jouent dans le court terme, ce qui correspond au temps des

affaires qu'ils traitent. Les stratégies n'ont pas d'orientation claire, En tout cas elles ne peuvent pas correspondre à un projet national car leur mode d'articulation sur les sociétés est réglé par la logique de l'instrumentalisation de l'ethnicité. Les Etats-fantômes s'accommodent de la variété des identifications des individus qui les habitent. Ils sont multi-culturels et multi-ethniques dans les périodes stables et ne s'épuisent pas à tenter d'unifier les normes ; une ambition qui, de toute façon, se situe hors de leur portée. Durant les conjonctures critiques, cette souplesse disparaît pour laisser place à des polarisations binaires rigides. Il se produit alors une unidimensionnalisation des identités, le plus souvent au profit de l'ethnicité, et au détriment de toutes les autres dimensions qui assurent en temps normal la souplesse de l'insertion multiple dans les sociétés plures.²⁹

Le tableau des guerres d'Afrique centrale permet ainsi de dégager différents traits d'un Etat "non weberien". Il n'accomplit pas des "fonctions", il ne symbolise pas l'ordre, ne garantis pas le développement. Il est capable de gérer des relations externes et de s'insérer dans des réseaux mondiaux. La guerre civile le renforce au lieu de l'affaiblir et les divisions ethniques lui fournissent des possibilités de mobilisation. Finalement, il se nourrit des difficultés qui ont détruit la construction d'un Etat bureaucratique légal-rationnel. Aussi désespérant qu'il soit, un tel système politique est en œuvre dans plusieurs sociétés. Il est inutile de dénoncer ses tares. Par contre, le comprendre et de l'expliquer constitue une étape indispensable pour imaginer des stratégies de restauration d'un ordre politique stable et compatible avec les intérêts des populations.

Notes

* Centre d'Etude d'Afrique Noire Bordeaux, France.

1. Zartman résume son approche fonctionnaliste de l'Etat en écrivant: "Why states collapse? Because they no longer perform the functions required for them to pass as states (p. 5)".
2. "Prenant appui sur l'approche webérienne (...), la thèse défendue dans les lignes qui suivent est double. Premièrement, l'Etat ne s'est jamais véritablement émancipé en Afrique noire. Ensuite, la très faible différenciation qui le caractérise par rapport à la société s'explique non seulement par des raisons culturelles mais encore instrumentales" (p. 14).
3. Le terme "seigneurs de la guerre" est ici employé sans référence comparative précise au modèle chinois (pour une mise au point voir Montclos, 1999: 212). Il s'agit d'acteurs détenant des ressources équivalentes à celles du gouvernement officiel (armée, territoire, richesses naturelles ...) à l'exclusion notoire de la reconnaissance internationale.
4. Par Etat "webérien", il est fait ici référence à la définition classique fournie par Max Weber: "Nous entendons par Etat une "Entreprise Politique à caractère Institutionnel" [*Politischer Anstaltsbetrieb*] lorsque et tant que sa

- direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte physique *légitime*", in Weber 1995: 97.
5. Ce mécanisme est corroboré par son corollaire qui rend les sécessions effectives extrêmement rares en Afrique. Au contraire, ainsi que le remarquait déjà J.-F. Bayart: "Au prix d'un coût humain évidemment effrayant, le mouvement tournant, qui fait se succéder au pouvoir les entrepreneurs et les cliques politiques en compétition, légitime le cadre étatique hérité de la colonisation, en quelque sorte à l'image d'une alternance sanglante. Ce faisant, nul Tchadien, nul Ougandais n'a sérieusement songé à la sécession en dix ou quinze ans d'épouvantable guerre civile" (Bayart, 1989: 271)
 6. Il s'agit des conflits définis par la formule qu'ont adoptée les commentateurs anglophones en parlant de "Africa War I", en écho aux "World War I / II". Cette expression a l'avantage d'être vague quant à la définition du théâtre des opérations. Toutefois elle est équivoque puisqu'elle renvoie à des expériences de conflits généralisés autour de coalitions stables; ce qui n'est pas le cas ici. Parmi la littérature décrivant et analysant ces guerres, il convient de signaler: International Crisis Group 1998 et United nation Office for the Coordination of Humanitarian Affairs ..., 1998.
 7. La Zambie qui a tenté de jouer la carte de la neutralité a été rapidement prise à parti par Luanda qui l'a accusé de soutenir l'UNITA fin 1998.
 8. Surtout si l'on se réfère à ce que Weber considère comme "le type pur de la domination légale: la direction administrative bureaucratique" (Weber, 1995: 294).
 9. Un récent premier ministre de ce pays faisait remarquer que: "Les chefs d'Etat centrafricains sont d'abord des exploitants de diamants, et l'un des premiers décrets signés par M. Patassé dès après son élection est celui par lequel il s'attribuait une concession minière" (Ngoupandé 1997: 179).
 10. Le ralliement massif de la nomenclatura, des politiciens et des hauts fonctionnaires aux auteurs des restaurations autoritaires qui suivent les transitions démocratiques oblige les seigneurs de la guerre à recruter leurs soutiens dans la jeunesse déclassée. Ceci renforce les risques de guerres civiles. A cet égard le cas du Congo-Brazzaville est exemplaire. Tous les partis politiques ont été maintenus après le renversement de Lissouba. Ce dernier et Kolelas, abandonnés par la plupart de leurs anciens associés politiques, mènent depuis l'étranger une guérilla qui s'appuie sur des miliciens à l'encadrement réduit.
 11. Ainsi que le note Bertrand Badie, "dans le système wesphalien, la guerre était par excellence le moment d'exaltation des logiques territoriales", tandis qu'aujourd'hui, "les guerres sont de moins en moins animées par des enjeux territoriaux" (Badie, 1995: 156)

12. Cette propriété n'est pas propre aux Etats-fantômes. Mais à la différence des Etats qui assurent un ordre interne, il n'est pas possible de légitimer les Etats-fantômes par la théorie du contrat social.
13. Le mécanisme de base de cette économie de guerre est décrit de la manière suivante : Not only are dos Santos government officials selling guns and tanks to UNITA, they are moving the product through Luanda and Lobito and operating a mechanism to get oil, fuel and lubricants from the state-owned oil company to UNITA as well. Finally, of course, UNITA is obtaining tons of weapons from soldiers who flee the scene of fighting, afraid to fight, lacking the motivation to die for a corrupt government whose officials back in Luanda are making piles of cash supplying weapons and oil to both sides of the battle to keep the war alive and their pockets lined with green. NCN (marekinc.com/NCN) 19 mai 1999.
14. L'hypothèse d'un "Mbochiland" sécessionniste au Nord de Brazzaville n'est jamais effleuré par les idéologues du PCT puisque chacun sait que l'enjeu des mobilisations ethnorégionales "nordistes" est le partage des bénéfices du pétrole situés à l'extrême Sud du pays. L'idée d'être coupé du Sud constitue probablement la principale angoisse des originaires du Nord.
15. Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo, créée le 18 octobre 1996 à Lémera. "Compte tenu de l'équilibre des forces régionales, il est clair que la direction du mouvement était déterminée dans sa composition et ses rôles plus par des forces extérieures régionales que par les forces internes enracinées dans les masses congolaises" (Wamba 1998: 153).
16. A la suite du décès accidentel d'un jeune, il arrive de plus en plus souvent que des neveux accusent un vieux de sorcellerie et le tuent. Sur le cas du Congo-Brazzaville, voir Dorier-Apprill et Kouvouama (1998: 109).
17. Tels que ceux des populations hutu en fuite dans l'Est du Zaïre en 1996 ou encore le "nettoyage" du Pool puis des quartiers sud de Brazzaville à la fin de 1998.
18. Contrairement aux interprétations proposées par le culturalisme, la plupart des pratiques de "sauvageries" utilisées dans les guerres civiles d'Afrique centrale sont en rupture avec les normes sociales héritées de l'époque pré-coloniale. De plus, de nombreuses données indiquent que les références sont importées par la culture "mondialisée" (Bazenguissa, 1996).
19. Pour une réflexion sur les modèles de négociation de sortie d'autoritarisme, voir Casper et Talor, 1996.
20. Les massacres de masse de Luanda (1992) et du Rwanda (1994) qui accompagnent la destruction de la voie "démocratique" masquent l'assassinat des élites politiques, le plus souvent modérées, qui auraient pu être les acteurs d'une polyarchie.
21. Au sens défini par Bratton et Van de Walle: "the survival of democratic

- regimes, which we define minimally as the regular convening of multiparty elections, plus the basic respect for various political rights" (Bratton et Van de Walle, 1997: 236).
22. Par exemple, Sam Nujoma a introduit une réforme de la constitution pour pouvoir se présenter à un mandat supplémentaire. Robert Mugabe a progressivement vidé de sa substance la constitution de Lancaster House (1979) pour museler l'opposition. Frederick Chiluba a utilisé différents procédés pour contrer le retour de Kenneth Kaunda, y compris l'emprisonnement de ce dernier à la suite d'un procès politique.
 23. Au sens d'une prise de parole de la population.
 24. "Les démocraties vont en guerre aussi souvent que d'autres régimes, mais elles ont tendance à les gagner, elles sont plus rapides à tirer les conclusions d'une surextension de leur force et évitent généralement des guerres gratuites à but supposé préventif. Mansfield et Snyder ramènent cette prudence avérée des démocraties à l'influence freinante de la politique de masse propre aux vieilles démocraties. Mais, ajoutent-ils, celles-ci ne produisent pas des effets aussi apaisants dans les Etats en cours de démocratisation en l'absence de partis bien établis, de tribunaux indépendants, de techniques électorales au-dessus de tout soupçon. Dans ces régimes en mutation, *"plusieurs des groupes qui ont intérêt à retarder le processus de démocratisation ont concurrentiellement intérêt dans la guerre, les préparatifs militaires, la conquête impériale ou le protectionnisme"* (Mansfield et Snyder 1995: 25)" Bigo 1998: 298-299.
 25. Ce qui explique la critique de la démocratisation par les élites néopatrimoniales. La célèbre formule de Kaunda en 1991 résume bien le registre de la réfutation: "democracy, yes! Western democracy, no!".
 26. Les plus recherchés – et les plus chers – étant les anciens ministres des grandes puissances du Nord qui ont occupé des postes liés à l'Afrique, tel Herman Cohen.
 27. Les choix stratégiques des acteurs ont parfois des effets déroutants. Pour le Congo-Brazzaville, ces choix ont entraîné une dissymétrie. Le camp de Sassou-Nguesso qui a misé sur la France a concentré ses efforts avec succès sur la presse de ce pays où il obtient en particulier le silence sur les exactions massives commises sous sa responsabilité. L'image est inversée aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne où Lissouba et surtout Kolélas ont fait porter leur effort de financement des lobbies.
 28. Il ne s'agit pas ici d'affirmer que les Etats-fantômes d'Afrique central présentent la particularité d'agir en réseau. Ce trait est partagé par beaucoup d'acteurs internationaux (Colonos 1998). Mais plutôt que ce type de fonctionnement "moderne" leur convient parfaitement et facilite leur insertion dans le tissu international.

29. “[...] les conjonctures critiques tendent à réduire l’identité à, ultimement, une dimension unique servant d’indice pratique dans les interactions perçues habituellement comme sensiblement différenciées. Cette unidimensionnalisation de l’identité peut émerger, en quelque sorte dans certaines conjonctures révolutionnaires [...] (Dobry 1992: 159-160).

References

- Badie, Bertrand, 1995, *La fin des territoires (essai sur le désordre international et sur l’utilité sociale du respect)*, Paris, Fayard.
- Bayart, Jean-François, 1989, *L’Etat en Afrique* Paris, Fayard.
- Bayart, JF, Ellis, S., Hibou, B. 1997 *La Criminalisation de l’Etat en Afrique*. Paris, Editions Complexes.
- Bazenguissa-Ganga, Rémy, 1996, *Milices Politiques et Bandes Armées à Brazzaville; Enquête sur la Violence Politique et Sociale des Jeunes Déclassés*, Les Etudes du Ceri, No. 13, avril.
- Bigo, Didier 1998. “Ambivalente démocratisation”, in Smouts 1998, pp. 298-307.
- Braeckman, Colette, 1991, *Le Dinosaur: Le Zaïre de Mobutu*, Paris, Fayard.
- Bratton, Michael et Van De Walle, Nicolas, 1997. *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Casper, Gretchen et Taylor, Michelle, 1996, *Negotiating Democracy: Transitions from Authoritarian Rule*, University of Pittsburgh Press.
- Chabal, Patrick et Daloz, Jean-Pascal, 1999. *L’Afrique est Partie*, Paris, Economica.
- Colomonos, Ariel, 1998. “L’acteur en réseau à l’épreuve de l’international”, in Smouts, 1998, pp. 203-226.
- Dorier-Apprill, Elisabeth et Kouvouama, Abcl, 1998. *Vivre à Brazzaville: Modernité et crise au Quotidien*, Paris, Karthala.
- Dobry, Michel. 1992, *Sociologie des Crises Politiques*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Guichaoua, André, 1997, “Les” nouvelles” politiques africaines de la France et des Etats-Unis vis-à-vis de l’Afrique centrale et orientale”, in *Polis*, Vol. 4, No. 2, novembre.
- Hibou, Béatrice, 1998, *Economie Politique du Discours de la Banque Mondiale en Afrique Sub-Saharienne: Du Catéchisme au fait (et méfait) Missionnaire*, Les Etudes du CERI, No. 39, mars.
- International Crisis Group, 1998, *Rapport sur la guerre en RDC*, <http://www.intl-crisis-group.org> 21 oct. 1998.
- Mansfield, Edward et Snyder, Jack, 1995, “Democratization and the Danger of War”, *International Security*, été 1995.
- Mbembe, Achille. 1985, *Les jeunes et l’ordre Politique en Afrique Noire*, Paris, Karthala.

- Migdal, Joel, 1988. *Strong Societies and Weak States: State Society Relations in the Third World*, Princeton, Princeton University Press.
- Medard, Jean-François, 1991, in Médard, JF (ed.), *Etats d'Afrique Noire*, Paris, Karthala.
- Marchal, Roland et Messiant, Christine, 1997. *Les Chemins de la Guerre et de la Paix*, Paris, Karthala.
- Montclos, Marc-Antoine Pérouse de, 1999, in *Politique Africaine*, No. 73, p. 212.
- Ngoupande, Jean-Paul. 1997. *Chronique de la Crise Centrafricaine: 1996-97*, Paris, L'Harmattan.
- Ossebi, Henri, 1998. "De la galère à la guerre : jeunes et "Cobras" dans les quartiers Nord de Brazzaville, in *Politique Africaine*, décembre 1998, No. 72, pp. 17-33.
- Prunier, Gérard, 1997. Rwanda; histoire d'un génocide (1959-1996). (s.l.), Dagorno
- Reno, William, 1997. "African Weak States and Commercial Alliances", *African Affairs*, 96, pp. 165-185.
-, 1998. *Warlord Politics and African States*, Boulder, Lynne Rienner.
- Smouts, Marie-Claude (ed.) 1998. *Les Nouvelles Relations Internationales: Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Strange, Susan, 1996. *The Retreat of the State: The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- United Nation Office for the Coordination of Humanitarian Affairs Strategic Humanitarian Coordination in the great Lakes Region 1996-1997 <http://www.reliefweb.int>
- Valle, Olivier, 1999. "La dette publique est-elle privée ?", in *Politique Africaine*, mars 1999, No. 73, pp. 50-67.
- Wamba Dia Wamba, Ernest. 1998. "Mobutisme après Mobutu" in *Politique Africaine*, décembre, No. 72, pp. 145-158.
- Weber, Max, 1995. *Economie et Société, les Catégories de la Sociologie*, tome I, Paris, Plon, collection Agora (ed. originale 1922).
- Willame, Jean-Claude, 1992. *L'automne d'un despotisme*, Paris, Karthala.
-, 1998. "Laurent Désiré Kabila: les origines d'une anabase" in *Politique Africaine*, décembre, No. 72, pp. 68-80.
- Yates, Douglas, 1997. "Oil and the Franco-American Rivalry in Africa" Communication colloque "Africa, France and the US", CEAN, Bordeaux, mai 1998.
- Zartman, I. William (ed.), 1995. *Collapsed States: The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, Boulder, Lynne Rienner.